

Paris, le 7 novembre 2023

Résilience des réseaux : La Banque des Territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires s'engagent pour la pérennité des réseaux en fibre optique¹ d'initiative publique

Essentiel pour le quotidien des Françaises et Français, les réseaux en fibre optique déployés jusqu'à l'abonné dans le cadre du « Plan France Très Haut Débit » sont devenus, en moins de 10 ans, une infrastructure de référence aujourd'hui en France et pour l'avenir. Le caractère vital de ces réseaux impose de s'assurer de leur pérennité pour les prochaines décennies, en particulier face aux conséquences directes du dérèglement climatique de plus en plus concrètes et perceptibles. Ainsi, la capacité de ces réseaux à s'adapter et faire preuve de résilience apparaît absolument fondamentale.

À l'heure où les collectivités porteuses de ces réseaux finissent leurs déploiements et commencent à se mobiliser et se structurer pour faire face à ces défis, la Banque des Territoires et l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires ont souhaité s'inscrire pleinement dans leur rôle d'accompagnement à travers l'élaboration d'un guide permettant de sensibiliser l'ensemble des acteurs et surtout de donner des clés de compréhension sur le cadre en vigueur et le rôle de chacun et chacune, ainsi qu'en détaillant les étapes structurantes dans l'élaboration d'un schéma local de résilience.

Ce guide s'inscrit ainsi dans une démarche de prise de conscience collective autour des enjeux de résilience des réseaux, et destinée à permettre d'apporter une réponse locale et adaptée aux attentes légitimes des usagers en matière de continuité de service de leur connectivité.

« Accompagner les territoires dans leurs projets pour améliorer la vie des Françaises et Français constituent l'ADN de l'Agence depuis sa création en 2020. A l'heure où plus de 83% des logements et entreprises ont accès à la fibre optique², l'ANCT continue de s'investir aux côtés des collectivités territoriales déployant ces réseaux pour penser l'« après déploiement ». Notre rôle exige d'aider les porteurs de projet à anticiper les sujets de demain, notamment en les sensibilisant à la résilience des réseaux déployés. Ce guide propose, clés en main, des solutions concrètes pour mettre en place un schéma local de résilience permettant d'objectiver les points de fragilités et d'y remédier. Ce guide constitue la première pierre des travaux d'accompagnement mis en place par l'Agence sur le sujet de la résilience des réseaux de fibre optique au bénéfice des porteurs de projet mais aussi des préfetures, en première ligne en situation de crise » **déclare Stanislas Bourron, Directeur général de l'ANCT.**

¹ Fibre optique jusqu'à l'abonné (FttH)

² Observatoire haut et très haut débit : abonnements et déploiements (T2 2023)

« *Les territoires ne sont pas uniformément vulnérables et les élus locaux sont ceux qui connaissent le mieux leur territoire. Ce guide a pour vocation d'accompagner les collectivités territoriales dans leur réflexion à court, moyen et long terme pour rendre leurs infrastructures numériques plus résilientes. Nous l'avons conçu comme un manuel structuré et pédagogique pour permettre aux collectivités d'avancer vers les défis de demain avec confiance* » complète **Olivier Sichel, directeur de la Banque des Territoires.**

À propos de l'ANCT

Agence de l'Etat créée en 2020, l'Agence nationale de la cohésion des territoires assure un rôle de « fabrique à projets » pour permettre aux collectivités de mener à bien leurs projets ; facilite l'accès des collectivités locales aux ressources nécessaires pour les concrétiser (ingénierie technique et financière, partenariats, subventions...) ; prend en compte les différences entre les territoires et adapte son action à leurs besoins.

<https://agence-cohesion-territoires.gouv.fr/> | @ANCTerritoires

A propos de la Banque des Territoires

Créée en 2018, la Banque des Territoires est un des cinq métiers de la Caisse des Dépôts. Elle rassemble dans une même structure les expertises internes à destination des territoires. Porte d'entrée client unique, elle propose des solutions sur mesure de conseil et de financement en prêts et en investissement pour répondre aux besoins des collectivités locales, des organismes de logement social, des entreprises publiques locales et des professions juridiques. Elle s'adresse à tous les territoires, depuis les zones rurales jusqu'aux métropoles, avec l'ambition de lutter contre les inégalités sociales et les fractures territoriales. La Banque des Territoires est déployée dans les 16 directions régionales et les 37 implantations territoriales de la Caisse des Dépôts afin d'être mieux identifiée auprès de ses clients et au plus près d'eux.

Pour des territoires plus attractifs, inclusifs, durables et connectés.

www.banquedesterritoires.fr |  [@BanqueDesTerr](https://twitter.com/BanqueDesTerr)

Contacts presse:

ANCT : relations.presse@anct.gouv.fr - 07 62 61 50 25

Banque des Territoires : sonia.gacic-blossier@caissedesdepots.fr – 06 43 53 91 80